

Bulletin de l'Assemblée de l'Université du 18 octobre 2023

1. Désignation d'étudiant-es au sein des commissions de l'Assemblée

Mme Noémi Ott et **Monsieur Romain Pauménil** ont été désignés comme représentant-es du corps étudiant à la Commission ad hoc du règlement interne.

Mme Kinda Amoune a été désignée comme représentante du corps étudiant à la Commission de pilotage de la procédure de désignation de la rectrice ou du recteur.

2. Calendrier 2024 des séances plénières de l'Assemblée

Les dates suivantes sont retenues pour le premier semestre 2024 :

28 février

17 avril

22 mai (réserve si nécessaire)

26 juin

Et

25 septembre (rentrée deuxième semestre)

Les séances auront lieu de 18h30 à 21h00.

3. Projet 4DOC : discussion avec le rectorat et les décanats

L'Assemblée a souhaité faire un état des lieux de la réforme à la suite de l'enquête sur les conditions d'emploi et de carrière des membres du corps des collaborateurs et des collaboratrices de l'enseignement et de la recherche (CCER) et du plan d'action 4DOC mis en consultation.

La vice-rectrice Brigitte Galliot a présenté un état des lieux et informé des différentes mesures qui seront mises en place dès 2024. La COB5 (convention d'objectifs 2024-2028) prévoit le financement de mesures visant à améliorer les conditions d'emploi du CCER. Les priorités présentées par la vice-rectrice sont un cadre de travail sécurisé et des conditions de travail contractuelles améliorées, ainsi que des soutiens aux carrières académiques et à la transition hors académie.

Après une discussion sur les détails du plan d'action, les différentes mesures qui seront implémentées en 2024 et la gouvernance autour de ce plan, l'Assemblée a décidé de créer un groupe de travail afin de pouvoir reprendre la problématique lors de sa séance du 28 février 2024 afin d'assurer un suivi sur les réformes qui devront être portées par le prochain rectorat.

Procédure de désignation de la rectrice ou du recteur (non publique)

4. Retour sur les rencontres des différents corps avec les candidates

Des séances ont été organisées entre les différents corps et les deux candidates à la suite de la première audition. Les membres ont fait part des sujets abordés, des questions posées et de leurs impressions à l'issue de ces rencontres.

5. Information de la COPILOP (commission de pilotage de la procédure) et du Bureau sur la suite de la procédure

L'Assemblée a tout d'abord réglé les détails de la présentation publique des candidates du 1^{er} novembre prochain. Il s'agit d'une première dans l'histoire de l'Université d'avoir une présentation publique des programmes par des candidates au poste de rectrice. Les détails de cette séance sont à disposition sur le lien suivant :

https://www.unige.ch/assemblee/designation_rectrice_recteur

Un uniliste a été envoyé à la communauté universitaire à cet effet.

Ensuite, les détails de l'audition non publique des candidates du 2 novembre ont été discutés.

La séance est levée à 21 heures 15